

Management public (fiche nationale)

RNCP42366 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	313p, 314p, 340p
Formacode(s)	13121, 13087, 13016
Code(s) ROME	K1401, K1404, K1802, M1602
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	02/04/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040**UNIVERSITE DE MONTPELLIER · SIRET : 13002979600013****UNIVERSITE DE LORRAINE · SIRET : 13001550600012****UNIVERSITE GRENOBLE ALPES · SIRET : 13002608100013****INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE (IPG) - INP GRENOBLE · SIRET : 19381912500017**
<https://ensimag.grenoble-inp.fr/>**UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE · SIRET : 13001533200013****UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE · SIRET : 19350937900015****UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR (UPPA) · SIRET : 19640251500270****UNIVERSITE DE LILLE · SIRET : 13002975400012**

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le management public s'inscrit dans un environnement marqué par des transformations profondes des organisations publiques, sous l'effet des évolutions socio-économiques, technologiques et réglementaires. Les administrations et collectivités sont confrontées à une exigence croissante de performance, de transparence et d'innovation dans la gestion de leurs missions. La complexité des politiques publiques, la diversification des acteurs et la montée des attentes citoyennes requièrent des managers capables d'anticiper les changements, de piloter des projets stratégiques et d'optimiser les ressources. Ce contexte met en lumière la nécessité de former des professionnels dotés de compétences transversales en management, pilotage stratégique, conduite du changement et gestion des ressources humaines dans le secteur public. La certification répond à ces besoins en offrant une formation intégrée qui articule savoirs théoriques, savoir-faire pratiques et développement des compétences relationnelles et décisionnelles. Les diplômés seront capables de naviguer dans des environnements institutionnels complexes, d'apporter des solutions innovantes et de contribuer activement à l'amélioration de l'efficacité des organisations publiques.

La certification « Master Management Public » vise à préparer les diplômés à occuper des postes à responsabilités au sein des administrations, collectivités territoriales, établissements publics et organisations para-publiques. Il permet d'acquérir des compétences clés en gouvernance, management stratégique, gestion de projet, pilotage des ressources humaines et analyse des politiques publiques. Cette certification favorise l'insertion professionnelle rapide et l'évolution de carrière, en fournissant des outils pour répondre aux besoins opérationnels et stratégiques du secteur public. Elle concilie vision stratégique et efficacité opérationnelle, contribue à moderniser les pratiques managériales

et à renforcer la performance des organisations publiques, tout en favorisant également la consolidation d'un réseau professionnel et l'acquisition de bonnes pratiques reconnues par les employeurs et les institutions. Cette certification permet l'accès à des fonctions telles que directeur de service, chef de projet territorial, chargé de mission innovation publique, ou consultant en management public.

ACTIVITÉS VISÉES

- Analyse des enjeux institutionnels, juridiques et socio-économiques d'un territoire ou d'une organisation publique afin d'identifier les besoins collectifs, les priorités d'action publique et les marges de manœuvre des décideurs.
- Conception et élaboration de politiques publiques ou de programmes d'action dans les domaines administratifs, économiques, sociaux, sanitaires, environnementaux ou culturels, en intégrant les contraintes réglementaires, budgétaires et organisationnelles.
- Pilotage de la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques, en coordonnant les acteurs institutionnels, les partenaires territoriaux et les ressources mobilisées dans le cadre de projets ou de dispositifs d'action publique.
- Conduite de missions d'étude, d'expertise et d'aide à la décision, par la production de diagnostics, d'analyses prospectives et d'évaluations destinés à éclairer les choix des décideurs publics et des élus.
- Supervision et organisation de l'activité de services ou d'unités administratives, par la planification, la coordination et le suivi des activités afin de garantir l'efficacité de l'action publique et la qualité du service rendu aux usagers.
- Management d'équipes et pilotage de la gestion des ressources humaines au sein d'organisations publiques : encadrement des agents, développement des compétences, accompagnement des transformations organisationnelles et régulation des relations professionnelles.
- Gestion financière et budgétaire des organisations ou des projets publics, par la participation à l'élaboration et au suivi des budgets, à l'analyse des coûts, au contrôle de gestion et à l'optimisation de l'utilisation des ressources publiques.
- Mise en œuvre de la gestion des achats et des marchés publics, par l'application du cadre juridique de la commande publique, la préparation des procédures d'achat et le suivi de l'exécution contractuelle.
- Développement de partenariats et animation de réseaux d'acteurs territoriaux (institutions publiques, acteurs économiques, associations, citoyens) afin de favoriser la coopération, la concertation et la co-construction des politiques publiques.
- Conception et pilotage d'actions de communication publique, interne et externe, visant à informer les usagers, valoriser l'action publique et accompagner les politiques de développement, d'aménagement et d'animation économique, sociale et culturelle des territoires.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser l'environnement institutionnel, territorial et socio-économique d'une organisation publique (cadres national, international, européen et local, évolution des politiques publiques, dynamique des parties prenantes) afin d'identifier les contraintes, les marges de manœuvre et les leviers de transformation.

Réaliser une veille structurée (juridique, budgétaire, organisationnelle, numérique, écologique) en mobilisant des démarches prospectives afin d'anticiper les évolutions des missions publiques et de leur mise en œuvre.

Co-construire, avec les parties prenantes, une feuille de route stratégique de transformation (projet d'établissement, projet de service, contrat d'objectifs, schéma directeur) en prenant en compte les enjeux de soutenabilité, de transformation numérique, d'accessibilité, d'inclusion et d'amélioration de la qualité de service et en définissant les objectifs, les ressources, la planification, la gouvernance et les indicateurs de suivi afin d'assurer la cohérence et le pilotage des actions de transformation de l'organisation et de répondre aux attentes des parties prenantes.

Décrypter les rôles des différents acteurs (élus, directions, services, partenaires, opérateurs, usagers/citoyens, acteurs économiques) et les logiques de la décision publique afin de sécuriser les arbitrages stratégiques et opérationnels.

Analyser des données internes et externes (financières, RH, socio-territoriales, environnementales), en mobilisant des méthodes d'analyse et des cadres d'évaluation des politiques publiques, afin de produire des éléments d'aide à la décision pour les acteurs de l'organisation et de pouvoir conseiller sur les mécanismes de participation, de consultation et de communication publique.

Construire des scénarios d'action et formuler des recommandations argumentées, en évaluant les impacts, les risques, les coûts et l'acceptabilité des options envisagées et en tenant compte des contraintes réglementaires, juridiques, budgétaires et politiques, afin d'éclairer la prise de décision des responsables.

Diagnostiquer une situation organisationnelle ou un problème public, en mobilisant des méthodes d'audit, d'enquête et d'analyse qualitative et quantitative ainsi que des outils de diagnostic organisationnel, afin d'identifier les enjeux, les dysfonctionnements et les leviers d'amélioration pour l'organisation.

Concevoir et piloter un projet de développement, de changement ou de transformation (organisationnel, numérique, écologique, amélioration de la qualité de service, mutualisation, etc.)

dans un environnement public multi-acteurs et soumis à des contraintes juridiques, budgétaires, organisationnelles et sociales, en adaptant les méthodes et les outils de gestion de projet, afin d'assurer la coordination des parties prenantes et l'atteinte des objectifs fixés.

Organiser la conduite du changement (communication, formation, programmes de développement des compétences, retour d'expérience)

en définissant les objectifs, les livrables, la gouvernance, les moyens mobilisés et les indicateurs de suivi, afin de structurer la mise en œuvre des actions de transformation et d'assurer l'appropriation et la pérennité des transformations.

Cartographier les processus de production des services publics (parcours des usagers, circuits de décision, chaînes administratives), en analysant les flux d'activités et les interactions entre acteurs, afin d'identifier les dysfonctionnements, les retards, les risques et les irritants affectant la qualité du service rendu.

Concevoir des dispositifs d'amélioration continue des services publics (qualité de service, simplification des procédures, dématérialisation, réingénierie des processus), en tenant compte des exigences réglementaires et des besoins des usagers, afin d'optimiser l'efficacité des organisations et l'expérience des usagers.

Choisir et déployer des outils numériques adaptés aux activités de l'organisation (systèmes d'information métier, outils collaboratifs, gestion documentaire, automatisation), en intégrant les exigences de sécurité, de sobriété numérique et d'accessibilité, afin de soutenir la performance des processus et la qualité du service.

Définir un système de management de la performance de l'organisation, en intégrant les dimensions budgétaire, organisationnelle, numérique, sociale et environnementale ainsi que la qualité de service, afin de piloter l'activité dans une logique de performance globale et durable.

Développer des indicateurs et des tableaux de bord (financiers, RH, qualité, impacts) adaptés

et des outils de reporting et des indicateurs de qualité de service afin de répondre aux obligations du secteur public et aux objectifs stratégiques de l'organisation et de soutenir le pilotage de l'activité et l'amélioration continue des performances organisationnelles publiques.

Évaluer les politiques et les systèmes publics (ex ante, in itinere, ex post) en produisant des analyses de performance à partir d'indicateurs financiers, organisationnels et de qualité de service, en tenant compte des exigences de gouvernance publique et de transparence, afin d'identifier les écarts de performance et de proposer des actions correctives adaptées afin d'en mesurer l'efficacité, l'efficience, l'équité et la durabilité.

Identifier et hiérarchiser les risques juridiques, budgétaires, RH, organisationnels, numériques et de réputation associés aux décisions publiques, en analysant leurs impacts et leur probabilité d'occurrence, afin d'anticiper les vulnérabilités et de sécuriser la prise de décision.

Mettre en place des dispositifs de conformité aux cadres juridiques et réglementaires (droit public, marchés publics, finances publiques, protection des données), en définissant des procédures et des mécanismes de contrôle adaptés, afin de sécuriser les actions de l'organisation et de garantir le respect des obligations légales.

Intégrer les enjeux de cybersécurité, de continuité des activités et de gestion de crise dans les systèmes de management et d'organisation, en définissant des dispositifs de prévention, de préparation et de réponse aux incidents, afin d'assurer la résilience des activités et la continuité du service.

Mobiliser de manière critique et éthique les outils numériques et décisionnels intégrant l'intelligence artificielle, en évaluant leurs apports, leurs limites et leurs risques, afin d'améliorer la gestion et la prise de décision tout en maîtrisant les impacts organisationnels, juridiques et éthiques.

Encadrer et animer des équipes dans les organisations publiques, en mobilisant des pratiques de leadership, de coopération, de communication et de gestion des conflits, afin de favoriser l'engagement des agents et l'efficacité collective.

Organiser le travail et les modes de coordination (hiérarchique, transversal, interservices, partenariats public-public ou public-privé), en tenant compte des contraintes statutaires, du dialogue social et des transformations organisationnelles, afin d'assurer la continuité et l'efficacité de l'action publique.

Mettre en œuvre les politiques publiques de ressources humaines (recrutement, gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences, formation, évaluation, qualité de vie au travail), en intégrant les enjeux de carrière, d'insertion, de handicap, de santé et de sécurité, afin de développer les compétences et d'améliorer les conditions de travail des agents, tout en développant une culture managériale partagée fondée sur l'éthique, la déontologie, la responsabilité, la transparence et la recherche de l'intérêt général.

Adopter une posture réflexive et critique à l'égard des pratiques managériales et professionnelles, en mobilisant des démarches de retour d'expérience et d'analyse de pratiques, afin d'améliorer en continu ses compétences et ses

modes d'intervention.

Élaborer et actualiser un projet professionnel dans le champ du management public, en identifiant l'évolution des compétences attendues et les parcours professionnels possibles, afin d'orienter son développement professionnel et son insertion dans les organisations publiques.

Produire des analyses et expertises destinées aux décideurs publics (notes, rapports, argumentaires, supports de présentation), en adaptant le niveau de technicité, la pédagogie et les formats de communication, afin de soutenir la prise de décision et l'action publique.

Communiquer dans des contextes professionnels complexes ou inhabituels, y compris en langues étrangères, en mobilisant des compétences de négociation, de médiation et de gestion des partenariats, afin de faciliter le dialogue entre les parties prenantes et la conduite des projets.

Blocs de compétences

RNCP42366BC01 — Contribuer à un projet stratégique de transformation publique

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser l'environnement institutionnel, territorial et socio-économique d'une organisation publique (cadres national, international, européen et local, évolution des politiques publiques, dynamique des parties prenantes) afin d'identifier les contraintes, les marges de manœuvre et les leviers de transformation.

Réaliser une veille structurée (juridique, budgétaire, organisationnelle, numérique, écologique) en mobilisant des démarches prospectives afin d'anticiper les évolutions des missions publiques et de leur mise en œuvre.

Co-construire, avec les parties prenantes, une feuille de route stratégique de transformation (projet d'établissement, projet de service, contrat d'objectifs, schéma directeur) en prenant en compte les enjeux de soutenabilité, de transformation numérique, d'accessibilité, d'inclusion et d'amélioration de la qualité de service et en définissant les objectifs, les ressources, la planification, la gouvernance et les indicateurs de suivi afin d'assurer la cohérence et le pilotage des actions de transformation de l'organisation et de répondre aux attentes des parties prenantes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42366BC02 — Conseiller les parties prenantes en contexte de transformation publique

LISTE DE COMPÉTENCES

Décrypter les rôles des différents acteurs (élus, directions, services, partenaires, opérateurs, usagers/citoyens, acteurs économiques) et les logiques de la décision publique afin de sécuriser les arbitrages stratégiques et opérationnels.

Analyser des données internes et externes (financières, RH, socio-territoriales, environnementales), en mobilisant des méthodes d'analyse et des cadres d'évaluation des politiques publiques, afin de produire des éléments d'aide à la décision pour les acteurs de l'organisation et de pouvoir conseiller sur les mécanismes de participation, de consultation et de communication publique.

Construire des scénarios d'action et formuler des recommandations argumentées, en évaluant les impacts, les risques, les coûts et l'acceptabilité des options envisagées et en tenant compte des contraintes réglementaires, juridiques, budgétaires et politiques, afin d'éclairer la prise de décision des responsables.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42366BC03 — Conduire des projets de transformation en contexte public

LISTE DE COMPÉTENCES

Diagnostiquer une situation organisationnelle ou un problème public, en mobilisant des méthodes d'audit, d'enquête et d'analyse qualitative et quantitative ainsi que des outils de diagnostic organisationnel, afin d'identifier les enjeux, les dysfonctionnements et les leviers d'amélioration pour l'organisation.

Concevoir et piloter un projet de développement, de changement ou de transformation (organisationnel, numérique, écologique, amélioration de la qualité de service, mutualisation, etc.)

dans un environnement public multi-acteurs et soumis à des contraintes juridiques, budgétaires, organisationnelles et sociales, en adaptant les méthodes et les outils de gestion de projet, afin d'assurer la coordination des parties prenantes et l'atteinte des objectifs fixés.

Organiser la conduite du changement (communication, formation, programmes de développement des compétences, retour d'expérience)

en définissant les objectifs, les livrables, la gouvernance, les moyens mobilisés et les indicateurs de suivi, afin de structurer la mise en œuvre des actions de transformation et d'assurer l'appropriation et la pérennité des transformations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42366BC04 — Gérer l'activité et les processus en contexte public

LISTE DE COMPÉTENCES

Cartographier les processus de production des services publics (parcours des usagers, circuits de décision, chaînes administratives), en analysant les flux d'activités et les interactions entre acteurs, afin d'identifier les dysfonctionnements, les retards, les risques et les irritants affectant la qualité du service rendu.

Concevoir des dispositifs d'amélioration continue des services publics (qualité de service, simplification des procédures, dématérialisation, réingénierie des processus), en tenant compte des exigences réglementaires et des besoins des usagers, afin d'optimiser l'efficacité des organisations et l'expérience des usagers.

Choisir et déployer des outils numériques adaptés aux activités de l'organisation (systèmes d'information métier, outils collaboratifs, gestion documentaire, automatisation), en intégrant les exigences de sécurité, de sobriété numérique et d'accessibilité, afin de soutenir la performance des processus et la qualité du service.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42366BC05 — Piloter la performance globale et la création de valeur publique

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir un système de management de la performance de l'organisation, en intégrant les dimensions budgétaire, organisationnelle, numérique, sociale et environnementale ainsi que la qualité de service, afin de piloter l'activité dans une logique de performance globale et durable.

Développer des indicateurs et des tableaux de bord (financiers, RH, qualité, impacts) adaptés et des outils de reporting et des indicateurs de qualité de service afin de répondre aux obligations du secteur public et aux objectifs stratégiques de l'organisation et de soutenir le pilotage de l'activité et l'amélioration continue des performances organisationnelles publiques.

Évaluer les politiques et les systèmes publics (ex ante, in itinere, ex post) en produisant des analyses de performance à partir d'indicateurs financiers, organisationnels et de qualité de service, en tenant compte des exigences de gouvernance publique et de transparence, afin d'identifier les écarts de performance et de proposer des actions correctives adaptées afin d'en mesurer l'efficacité, l'efficience, l'équité et la durabilité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42366BC06 — Sécuriser les activités de l'organisation publique face aux risques

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier et hiérarchiser les risques juridiques, budgétaires, RH, organisationnels, numériques et de réputation associés aux décisions publiques, en analysant leurs impacts et leur probabilité d'occurrence, afin d'anticiper les vulnérabilités et de sécuriser la prise de décision.

Mettre en place des dispositifs de conformité aux cadres juridiques et réglementaires (droit public, marchés publics, finances publiques, protection des données), en définissant des procédures et des mécanismes de contrôle adaptés,

afin de sécuriser les actions de l'organisation et de garantir le respect des obligations légales.

Intégrer les enjeux de cybersécurité, de continuité des activités et de gestion de crise dans les systèmes de management et d'organisation, en définissant des dispositifs de prévention, de préparation et de réponse aux incidents, afin d'assurer la résilience des activités et la continuité du service.

Mobiliser de manière critique et éthique les outils numériques et décisionnels intégrant l'intelligence artificielle, en évaluant leurs apports, leurs limites et leurs risques, afin d'améliorer la gestion et la prise de décision tout en maîtrisant les impacts organisationnels, juridiques et éthiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42366BC07 — Manager les équipes et les organisations publiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Encadrer et animer des équipes dans les organisations publiques, en mobilisant des pratiques de leadership, de coopération, de communication et de gestion des conflits, afin de favoriser l'engagement des agents et l'efficacité collective.

Organiser le travail et les modes de coordination (hiérarchique, transversal, interservices, partenariats public-public ou public-privé), en tenant compte des contraintes statutaires, du dialogue social et des transformations organisationnelles, afin d'assurer la continuité et l'efficacité de l'action publique.

Mettre en œuvre les politiques publiques de ressources humaines (recrutement, gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences, formation, évaluation, qualité de vie au travail), en intégrant les enjeux de carrière, d'insertion, de handicap, de santé et de sécurité, afin de développer les compétences et d'améliorer les conditions de travail des agents, tout en développant une culture managériale partagée fondée sur l'éthique, la déontologie, la responsabilité, la transparence et la recherche de l'intérêt général.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42366BC08 — Développer une expertise professionnelle au niveau individuel et collectif

LISTE DE COMPÉTENCES

Adopter une posture réflexive et critique à l'égard des pratiques managériales et professionnelles, en mobilisant des démarches de retour d'expérience et d'analyse de pratiques, afin d'améliorer en continu ses compétences et ses modes d'intervention.

Élaborer et actualiser un projet professionnel dans le champ du management public, en identifiant l'évolution des compétences attendues et les parcours professionnels possibles, afin d'orienter son développement professionnel et son insertion dans les organisations publiques.

Produire des analyses et expertises destinées aux décideurs publics (notes, rapports, argumentaires, supports de présentation), en adaptant le niveau de technicité, la pédagogie et les formats de communication, afin de soutenir la prise de décision et l'action publique.

Communiquer dans des contextes professionnels complexes ou inhabituels, y compris en langues étrangères, en mobilisant des compétences de négociation, de médiation et de gestion des partenariats, afin de faciliter le dialogue entre les parties prenantes et la conduite des projets.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

O : Administration publique

M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Cadres de direction générale ou responsables de structures territoriales
Cadres administratifs de services déconcentrés de l'Etat
Directeur et chefs d'établissement (collèges et lycées)
Cadres administratifs d'établissements publics et parapublics
Responsable de service (notamment juridique) au sein d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public
Gestionnaire de contrats publics
Acheteur public
Contrôleur de gestion
Responsable RH
Chargé de mission au sein d'une structure publique
Chargé du développement territorial
Chargé des Affaires Européennes
Collaborateur de cabinet d'expertise et de conseil auprès des collectivités territoriales
Conseiller juridique

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 560 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	38 804
Jugés difficiles à recruter	26 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les prérequis pour l'entrée en 1ère année du cycle de formation sont précisés dans MonMaster :

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Leur composition comprend au moins deux personnes, dont au moins une personne qualifiée au titre de la

certification visée.

Un président ou un responsable de jury est désigné parmi ses membres.

Les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucune relation professionnelle ou personnelle avec le candidat, ni avoir accompagné le candidat dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	02/04/2031
-------------------------------------	------------

Date de dernière délivrance possible	02/04/2034
--------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35914

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42366/>

Où se former

Formations référencées	14
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	3 000 € – 7 078 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	16
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	12
Montant total engagé	61 073 €
Coût moyen par dossier	5 089 €
Durée moyenne	285 h
Période	07/2026 – 08/2026
France compétences	74 %
Entreprise	21 %

Reste à charge titulaire

5 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.